

Offre de soutien psychologique pour les indépendant·e·s

En raison de la pandémie COVID-19, la santé mentale de toute la population est fortement fragilisée.

Parmi les personnes à haut risque en matière de détresse psychologique, voire de passage à l'acte suicidaire,

les indépendant·e·s constituent un groupe particulièrement sensible. En réponse à ce constat, le Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique et le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires Sociales et de la Santé publique ont créé une offre de soutien psychologique supplémentaire et dédiée aux travailleur·se·s indépendant·e·s, via un projet pilote d'un an coordonné par l'ASBL « Un pass dans l'impasse ».

Au départ d'une ligne d'écoute gratuite spécifique pour les indépendants en détresse (0800/300.25) ou d'une

alerte déclenchée par une sentinelle, l'indépendant·e pourra bénéficier de séances de soins psychologiques

entièrement gratuites auprès d'un·e psychologue ou orthopédagogue clinicien·ne agréé·e à raison de maximum

8 séances.